

Utilité civile et patrimoniale du contrat d'assurance-vie

Objectif :

Connaître et comprendre les mécanismes de fonctionnement du contrat d'assurance-vie pour mieux évaluer son utilité civile et patrimoniale.

Date et durée :

Jeudi 25 avril 2024 de 18h30 à 21h (2.5h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Google Meet (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Edouard CHAUVET, conseil en gestion de patrimoine, expert-comptable

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Organisme Mixte de Gestion Agréé de membres de l'Ordre des Experts-Comptables

Association loi du 1^{er} juillet 1901 - Numéro d'identification 102755 - Siret : 312 449 226 00041

Siège : 50 ter, rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 - Tél : **01 43 14 40 50** - Mél : paris@france-gestion.fr

38 rue des Etats Généraux - 78000 Versailles – Tél : 01 39 07 49 00 – Mail : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Rappel des règles civiles de la dévolution successorale

- La dévolution légale (absence de testament ou de DDV) en l'absence de conjoint et en présence de conjoint : classement par ordre, par degré, la représentation, les droits du conjoint survivant
- La dévolution volontaire par testament et donation entre époux. Les limites au pouvoir de la volonté (réserve successorale des descendants et du conjoint, quotité disponible)
- Les conséquences de certaines donations lors de la succession

2^{ème} partie – Les caractéristiques juridiques de l'assurance-vie

- Connaître les différentes parties au contrat, leurs particularités, leurs droits et obligations
- Comprendre comment fonctionne une clause bénéficiaire, sa rédaction, les conditions à respecter, l'acceptation du bénéfice d'un contrat, clause démembrée, clause à tiroir
- Conséquences du régime matrimonial : souscription individuelle, co-souscription avec dénouement au 1er ou au 2ème décès

3^{ème} partie – Panorama des opérations sur le contrat d'assurance-vie

- Analyser les différentes opérations qui peuvent intervenir en cours de contrat et leurs impacts : arbitrage, rachat, avance, décès de l'assuré